



BULLETIN D'INSCRIPTION

Saison 2026-2027

Bienvenue chez So'Dance

Merci de compléter les informations ci-dessous.

Semaine de découverte

du 07 au 11 septembre

1 cours d'essai gratuit

Vos coordonnées

☐ Nouvelle adhésion ☐ Réinscription

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Téléphone _____

Adresse _____

CP / Ville _____ Profession _____

E-mail _____

☐ Je ne souhaite pas recevoir les e-mails d'information concernant les événements de l'association.

Pour les danses de couple :

☐ Leader ☐ Follower

☐ Les deux

*Si Duo, je m'inscris avec :

Vos cours

LUNDI

GYM'IN

☐ Bachata
18h45 – 19h45

☐ Salsa
20h – 21h

MARDI

GYM'IN

☐ Zumba
19h – 20h

☐ Heels Dance
20h – 21h30

MERCREDI

L'ARPÈGE

☐ Line Dance
18h – 19h30

☐ Zumba
19h30 – 20h30

☐ Heels Show
20h30 – 22h

JEUDI

GYM'IN

☐ WCS Débutant
18h40 – 19h40

☐ WCS 2^e année
19h50 – 20h50

☐ Rock
21h – 22h

VENDREDI

GYM'IN

☐ Line Dance
17h – 18h

☐ Heels Show
18h30 – 20h

Tarifs (cotisation annuelle de 10€ incluse et non remboursable)

Les adhérents de la saison précédente bénéficient d'une réduction de 10 € sur leur inscription.

Danse (Hors Heels)

1 cours 1h : 200€
1 cours 1h30 : 260€
2 cours d'1h : 300€
2 cours : 1h + 1h30 : 330€
3 cours : 360€
4 cours et + : 430€

Heels

1 cours 1h30 : 340€
2 cours 1h30 : 440€
Les combinaisons Heels +
autres cours sont
disponibles auprès de
l'équipe.

- Réduction de 30€ pour les -26 ans et/ou personne au chômage (sur présentation d'un justificatif).
- Réduction de 20€/pers. pour les inscriptions en binôme (Leader / Follower) sur les mêmes cours.

Mode de paiement

- ☐ Espèces ☐ Chèque à l'ordre de SO'DANCE
☐ Virement ☐ HelloAsso
☐ ANCV ☐ UpSport&Loisirs
☐ Paiement en une fois à l'inscription
☐ Paiement en 3 fois sans frais (5 Oct / 5 Nov / 5 Janv)

Réservé à l'association

Montant : _____
Réduction : _____
Réglé : _____

Autorisations

- ☐ J'autorise l'association à utiliser les photos/vidéos réalisées dans le cadre des activités.
☐ J'accepte d'être ajouté(e) au groupe WhatsApp correspondant à mon cours.
☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

En signant ce document vous certifiez que votre état de santé vous permet de pratiquer la danse.

Fait à : _____

Signature précédée de la mention

Le : _____

« Lu et approuvé »

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ASSOCIATION SO'DANCE

Bienvenue chez SO'DANCE !

Afin que chacun puisse profiter pleinement des cours et des événements dans une ambiance conviviale, nous vous invitons à prendre connaissance du présent règlement.

1. Adhésion

- Toute personne souhaitant participer aux activités de SO'DANCE doit compléter son dossier d'inscription. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.
- L'inscription est valable pour la saison en cours.
- L'association peut orienter un adhérent vers le cours ou le niveau le plus adapté.

2. Fonctionnement des cours

- Les cours sont réservés aux adhérents dont le dossier d'inscription est complet et conforme aux modalités de paiement prévues.
- Les horaires, lieux ou groupes peuvent être modifiés en fonction des effectifs ou des contraintes d'organisation.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires de l'Académie de Rennes ni les jours fériés, sauf information contraire.
- En cas d'absence d'un professeur, l'association informera les adhérents dans les meilleurs délais et proposera, dans la mesure du possible, une solution adaptée.
- Les changements de partenaires font partie de la pédagogie des danses de couple.
- L'assiduité et la ponctualité de chacun contribuent au bon déroulement des cours et à la progression de tous.

3. Tenue et comportement

Chez SO'DANCE, nous privilégions le respect, la bienveillance et le plaisir de danser ensemble.

- Une tenue confortable et des chaussures propres réservées à un usage intérieur sont demandées.
- Chacun s'engage à respecter les autres participants, les bénévoles, les professeurs, le matériel et les locaux.
- Une bonne hygiène et une attitude respectueuse envers ses partenaires de danse sont attendues.
- Tout comportement inapproprié pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

4. Santé et responsabilité

- Chaque adhérent atteste être apte à pratiquer la danse.
- En cas d'incapacité supérieure à un mois, de déménagement ou de toute autre situation exceptionnelle, une solution adaptée pourra être étudiée sur présentation d'un justificatif. Chaque situation sera examinée individuellement par l'association.
- L'association est assurée en responsabilité civile. Chaque adhérent est invité à vérifier sa propre couverture.
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

5. Communication et droit à l'image

- Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées lors des activités de l'association, selon l'autorisation donnée sur le bulletin d'inscription.
- Les données personnelles sont utilisées uniquement pour la gestion de l'association.

6. Paiement

- La cotisation est due dès l'inscription et peut être réglée en une ou plusieurs fois selon les modalités proposées par l'association. Le règlement de la cotisation doit respecter l'échéancier convenu lors de l'inscription. En cas de non-respect de cet échéancier, l'association se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation.
- Toute inscription vaut acceptation du présent règlement. Son non-respect pourra entraîner l'application des mesures prévues par l'association.

**Le bureau SO'DANCE vous souhaite une belle saison, riche en danse,
en partage et en convivialité.**